

n° 33

# Sur le pont

VILLE DE PONT DE CLAIX

MAGAZINE MUNICIPAL D'INFORMATION

JANVIER - FÉVRIER 2014



# Bonne année !



## Spécial budget 2014

- Samu : 15
- Pompiers : 18
- Sauveteurs secouristes pontois : 04 76 98 65 62
- Gendarmerie : 17
- Police municipale : 04 76 29 86 10
- Sans abri : 115
- Enfance maltraitée : 119
- Centre antipoison de Lyon : 04 72 11 69 11
- GDF-sécurité dépannage : 0810 433 038
- EDF-sécurité dépannage : 0810 333 338

**Pharmacies de garde**

► Dimanches 12, 19, 26 janvier  
dimanches 2, 9, 23 février,  
dimanches 2 et 16 mars  
Pharmacie de la place  
24 place du 8 mai 1945  
tél. : 04 76 98 01 51

► Dimanche 16 février :  
Pharmacie de  
la Frange verte  
14 av. Général de Gaulle  
tél. : 04 76 98 03 43

sommaire

3

L'éditorial de  
Christophe Ferrari

4

Les temps forts  
Les 30 ans de la  
bibliothèque, Noël  
au marché, 3ème  
rencontre-formation  
pour le Plan local  
d'urbanisme, fête du  
chantier Iles de Mars,  
Olympiades...

17

Suivi de projets  
On avance... vers une  
cité-planétarium pou

18

Les nouvelles  
de la mairie  
L'OMS sur tous les  
fronts, les emplois  
d'avenir, la réforme  
des rythmes scolaires,  
élections 2014 mode  
d'emploi...

8

DOSSIER



**Budget  
Primitif  
2014**

21

A votre service

22

A voir  
Expos de  
peintures :  
Mad et Jo Manno

23

L'agenda

24

La rencontre  
Marcel Sabatier

Directeur  
de publication  
Christophe Ferrari  
Directeur de  
la communication  
Philippe Serre  
Rédaction  
Rosine Rocipon-Boyardjian  
Sophie Bellenger  
Maquette,  
mise en page, photos  
Franck Maurice-Laforge  
Oriane Latour  
Photos  
Didier Barbe  
Distribution  
César Fiorini  
Christophe Diasparra  
Imprimerie  
Imprimerie Grafi  
6500 exemplaires



Service information  
place du 8 mai 1945  
38800 Pont de Claix  
Tél. : 04 76 29 80 05

information@ville-pontdeclaix.fr  
www.ville-pontdeclaix.fr

25

Tribunes

26

Une page d'histoire  
Une figure pontoise :  
Ernest Palamini

27

Bouquins  
Mots fléchés

S	B	S	S	V	I	T	E	S	B	I	O
N	M	E	M	V	V	E	W	E	T	R	
S	B	O	I	V	A	B	T	O	S		
I	O	I	W	A	I	M	E				
E	T	V	R	S	E	T	E	N	S	N	
L	V	R	E	N	O	C	J	L			
E	L	E	W	E		O	V	V	C		
L	I	V	A	S	I	S	E	R	V	H	
V	A	V	I	T	E	U	S	R	C	I	
E	S	T	L	E	B	L	E	L			
L	O	A	O	R	I	E	N	N	N		
E	H	O	R	E	N	N	O	L			
L	N	B	E	V	N	O	C	N			
I	O	K	O	A	Z						

**A chacun son Flottibulle**  
**GUIDE DES ACTIVITÉS**

Prochaine parution :

Sur le pont  
N°33 / paru  
janvier 2013

Sur le pont  
N°34 / à paraître  
mars 2014

+ [www.ville-pontdeclaix.fr](http://www.ville-pontdeclaix.fr)

Toutes les publications  
de la ville peuvent être téléchargées







## Une nouvelle année est passée...

... elle a été la dernière de ce mandat 2008-2014 qui aura été, on peut le dire d'ores et déjà, un mandat particulier marqué notamment par la crise. En mars, de nouvelles élections municipales auront lieu. Au delà de tout esprit partisan qui n'a pas sa place dans ce mot, j'espère que les débats, utiles, indispensables à notre démocratie, pourront se dérouler dans un climat serein, un climat qui aura davantage à être bénéfique à notre démocratie locale.

Mais en cette fin d'année 2013 malheureusement, c'est l'inquiétude qui nous a tous étreint par rapport à la situation de la plate-forme chimique. Je me suis rappelé les épisodes sombres de ces dernières années, et notamment la fermeture des Papeteries mi 2008, de Becker Industrie, de Graphic packaging, et AlpImprim récemment. Toute la mobilisation collective dont nous avons su faire preuve pour les salariés avait alors été utile même si la disparition de notre tissu industriel reste un choc permanent. Pour Vencorex, j'ai souhaité - avec l'ensemble du conseil municipal - porter un discours combatif de soutien aux salariés et aux organisations syndicales qui les représentent.

La plate-forme chimique de Pont-de-Claix bénéficie de nombreux atouts industriels. Il faut les défendre ! Résolument ! Et il faut mobiliser l'ensemble des partenaires qu'ils soient économiques et institutionnels pour porter, avec les salariés, une politique de développement résolue. L'entreprise elle-même doit pouvoir trouver dans ces périodes de doute une volonté pour se projeter dans un nouveau projet qui préserve la richesse sur le territoire et les emplois. Ce sera l'enjeu de ces prochains mois. J'ai dit - et je tiendrai cette position jusqu'au bout - que je serai tout autant mobilisé avec les acteurs économiques et institutionnels que disponible, sans volonté d'intrusion ni de récupération, auprès des organisations syndicales du site pour être efficaces ensemble ! C'est une mobilisation de tous et de toutes qu'il faut engager !

Dans ce climat un peu morose, il est néanmoins nécessaire de garder de l'optimisme. C'est pour cela que je vous adresse, en mon nom et au nom du conseil municipal, une très bonne année 2014 pour chacun et chacune, et pour notre commune.

**Christophe Ferrari**

Maire de Pont de Claix  
Vice-président de Grenoble  
Alpes Métropole

## Bon anniversaire !

La bibliothèque municipale Aragon, inaugurée en 1983 a célébré ses 30 ans avec une exposition de photos et une lecture d'acteurs sur le thème « T'as quel âge ? ». Après les discours de Christophe Ferrari et du 1er adjoint à la culture Sam Toscano, la Cie des 7 familles a régalé le public, nombreux, de textes et de chants.



+ [www.ville-pontdeclaux.fr](http://www.ville-pontdeclaux.fr)



11  
NOV.

## Commémoration de tous les morts

« En ce 11 novembre 2013, nous commémorons la victoire et la paix, et nous rendons hommages à tous les morts pour la France. » C'est avec ces mots que le maire Christophe Ferrari a commencé son discours lors de la commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918. Car cette cérémonie ne rend plus seulement hommage aux morts de la Grande guerre, depuis la disparition du dernier poilu français. Elle porte désormais le souvenir de « toutes celles et tous ceux qui sont morts pour la France, ceux d'hier comme ceux d'aujourd'hui, civils et militaires. En ce geste, nous honorons la mémoire de ceux qui sont tombés lors des opérations extérieures de l'armée française, nous honorons la mémoire de celles et ceux morts pour la défense de notre pays et de nos idéaux républicains. »

## Union des CCAS

L'Union départementale des CCAS de l'Isère organisait sa seconde journée départementale au foyer municipal de Pont de Claix. Christophe Ferrari maire de Pont de Claix a ouvert la séance, avant qu'Hervé Havre-Massit, adjoint aux solidarités et président de l'UDCCAS, ne présente le programme : les enjeux nationaux et locaux des CCAS, dans un contexte actuel compliqué.



14  
NOV.





15  
DÉC.

## Noël au marché

La deuxième édition de Noël au marché avait les faveurs du ciel et du soleil. Organisée par la Ville, la manifestation a rencontré un large public. Un quizz a permis aux habitants de remporter des lots proposés par les commerçants du centre bourg. Un stand maquillage était prévu pour les enfants. A la buvette tenue par l'US 2 ponts, on pouvait déguster des huîtres. Quant au Secours populaire, il organisait une récolte de jeux et jouets. Le Père Noël était bien sûr de la fête, aux rênes d'une calèche tirée non pas par un renne, mais par un cheval !

## Plan Local d'Urbanisme

18  
NOV.



Le maire Christophe Ferrari a ouvert la réunion publique organisée à la Maison de l'habitant, qui portait essentiellement sur l'avenir industriel à Pont de Claix. Les questions du devenir des friches industrielles et de la future urbanisation se posent, avec les contraintes établies par le PPRT (Plan de prévention des risques technologiques), qui freine le développement de la ville. Comment concilier développements économique et urbain, comment faire pour que les deux soient durables ?

17-18  
DÉC.

## Colis de Noël

Quelque 1000 colis ont été distribués aux personnes âgées ou handicapées de plus de 65 ans en cette période de fêtes. Colis « douceur » ou colis « tradition », le maire Christophe Ferrari, l'adjoint aux solidarités Hervé Havre-Massit, la conseillère municipale déléguée au handicap Nathalie Roy, le premier adjoint Sam Toscano et quelques élus se sont prêtés au jeu du Père Noël, à Flottibulle, au centre social Jean Moulin, à la Maison de l'habitant, à la Maison des associations ou comme sur la photo à la résidence des personnes âgées.







19  
SEPT.

## Du rire à l'Amphithéâtre

C'était un pari : faire entrer à l'Amphithéâtre des gens qui n'y avaient jamais mis les pieds ; l'Assidem l'a gagné grâce aux humoristes du ComédY show.



19  
NOV.

## Pour les assistantes maternelles

Le Relais assistantes maternelles a organisé en ses murs une soirée d'information et de réflexion sur la motricité du jeune enfant. Dialogue tonico-émotionnel, expérimentations pratiques sur le portage sécurisant des bébés, facteurs favorisant le développement du jeune enfant ont été abordés par la psychomotricienne et l'ostéopathe spécialisée dans la petite enfance qui ont animé la soirée, en présence de parents et d'une vingtaine d'assistantes maternelles indépendantes ou rattachées à la crèche familiale.

6  
DÉC.



## Une karatéka médaillée

Cécile Provost, membre du Karaté club pontois depuis 1998, a reçu la médaille de bronze de la Jeunesse et des Sports. La Maison des associations et de l'économie sociale et solidaire accueillait la cérémonie, en présence de tous les membres du club pontois ainsi que de nombreuses personnalités locales. Le maire Christophe Ferrari et Isabelle Dalicoud, conseillère municipale ont notamment salué « l'engagement associatif au service d'une passion ». Cécile Provost a passé ses grades jusqu'à obtenir la ceinture noire 2<sup>e</sup> dan, tout en occupant des fonctions au sein du Comité départemental puis de la Ligue Dauphiné Savoie.





21 DÉC.

## Pour fêter le chantier

La fête était prévue pour rassembler, réunir, vivre ensemble un moment réjouissant, et convivial à l'image du projet qui a pris naissance à la lisière Iles de Mars-Olympiades ; après les travaux la traversée s'effectue selon un parcours réfléchi avec les habitants ; la fin du chantier a donné lieu une joyeuse fête.

+ [www.ville-pontdeclaux.fr](http://www.ville-pontdeclaux.fr)



## Nos vies rêvées

20 DÉC.



« Le rêve est avenir, il suffit d'y croire très fort pour que cela devienne réalité ». Pendant plusieurs séances, habitants, conteuses d'Auponkikonta et professionnels de la Compagnie des héros se sont réunis pour créer ensemble un spectacle à partir de ces quelques mots. Le centre social Jean Moulin a organisé un temps festif avec un repas partagé, pour la construction d'une œuvre collective autour du théâtre, du conte et du chant. Rendez-vous en avril pour le spectacle final.



# Budget Primitif 2014

[www.ville-pontdeclaix.fr](http://www.ville-pontdeclaix.fr)

**Faire face à la crise,  
la ville continuera à jouer son rôle**

Malgré la baisse et en dépit  
de la hausse : **Zéro augmentation d'impôts**

### L'État participe au fonctionnement des collectivités

**par divers moyens** : dotations, subventions, dégrèvements, reversement de produits, fonds de compensation etc.... Du fait de leur gel ou de leur diminution, parfois compensés mais dans une moindre mesure, la prévision de recettes pour la collectivité est à la baisse.

### Le projet de budget de la ville est établi sans hausse

**des taux d'imposition** : les services rendus aux pontois sont maintenus à leur niveau et l'application de réforme des rythmes scolaires en septembre 2014 devrait apporter un plus aux familles par la diversification de l'apprentissage.



**S**ous l'énoncé "l'appréciation des finances locales ne peut faire abstraction de leur participation aux équilibres globaux des finances publiques" on trouve le développement suivant : "dans le contexte particulier des engagements de la France tendant à réduire les déficits de l'endettement public, il apparaît plus que jamais nécessaire d'apprécier la situation et les perspectives financières des collectivités territoriales dans un cadre plus large tenant compte de la nécessité de mieux conjuguer les efforts de l'État et des administrations locales pour parvenir à une réduction durable de la dépense publique" ; plus loin "les collectivités territoriales ne sauraient s'exonérer des contraintes qui résultent du rétablissement de l'équilibre des comptes publics" et "les collectivités locales doivent rechercher des pistes d'économies". Tels sont les remarques et préconisations de la

moins pour les communes et les intercommunalités (respectivement 70 et 30 %), 476 millions pour les Départements (qui gagnent toutefois un fonds de compensation de 827 millions) et 184 millions pour les Régions.

"L'effort qui nous est demandé précise Jacqueline Paillard adjointe au maire de Pont de Claix en charge des finances, porte sur une diminution prévisible de la dotation de l'État de 220 000 euros pour Pont de Claix.

"L'examen de la situation financière des collectivités locales en 2012, poursuit le rapport, met en évidence la poursuite d'une hausse tendancielle des charges de fonctionnement... notamment en ce qui concerne les dépenses de personnel" ; appliqué à Pont de Claix, le constat appelle le commentaire de Jacqueline Paillard : "la progression mécanique des rémunérations qui prennent en compte la technicité et la progression dans l'âge des personnels est estimée chez nous à 1,5 % de la masse salariale ; à cela s'ajoute l'effet des nouvelles mesures gouvernementales comme la suppression du jour de carence ou les augmentations de cotisations patronales soit 230 000 euros à prévoir en plus ; de même la revalorisation de la grille des salaires les plus bas, soit 70 % des agents de la ville, représente à elle seule un effort de 130 000 euros."

(1) La Cour des comptes a pour mission de s'assurer du bon emploi de l'argent public et d'en informer les citoyens (selon l'article 47-2 de la Constitution). Le rapport sur les finances publiques locales s'ajoute à ceux relatifs aux finances de l'État et de la sécurité sociale, ce qui permet de couvrir chacune des trois composantes des finances publiques.

## d'amortisseur social

cour des comptes dans son rapport<sup>(1)</sup> - le premier du genre, rendu en 2013 - sur les finances publiques locales. Le décor planté, les principaux acteurs découvrent leur partition : 840 millions d'euros en

**255 000 euros : diminutions** de la dotation globale de fonctionnement (DGF), de la compensation sur taxes foncière et d'habitation dont 55 000 euros liés aux bases fiscales.

**450 000 euros : effets de l'application des décisions de l'Etat**

Revalorisation des salaires les plus bas de la fonction publique (catégorie C) et incidence sur la catégorie B : 108 000 euros

Suppression du jour de carence à compter de janvier 2014 : 38 000 euros

Augmentation des cotisations patronales (caisse de retraite) : 120 000 euros

Reforme catégorielle (filière socio-éducative) + évolutions de charges : 134 000 euros

Réforme des rythmes scolaires : 50 000 euros

Total du différentiel de ressources  
liées aux décisions de l'état

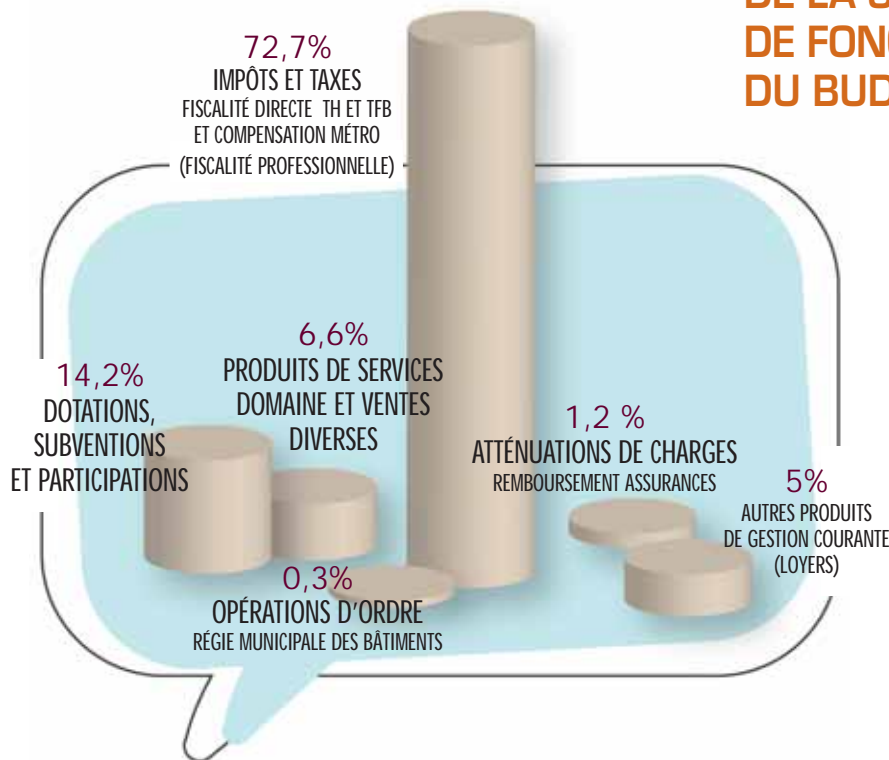
**705 000 euros**

EN MOINS

EN PLUS



## LES ÉQUILIBRES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET 2014

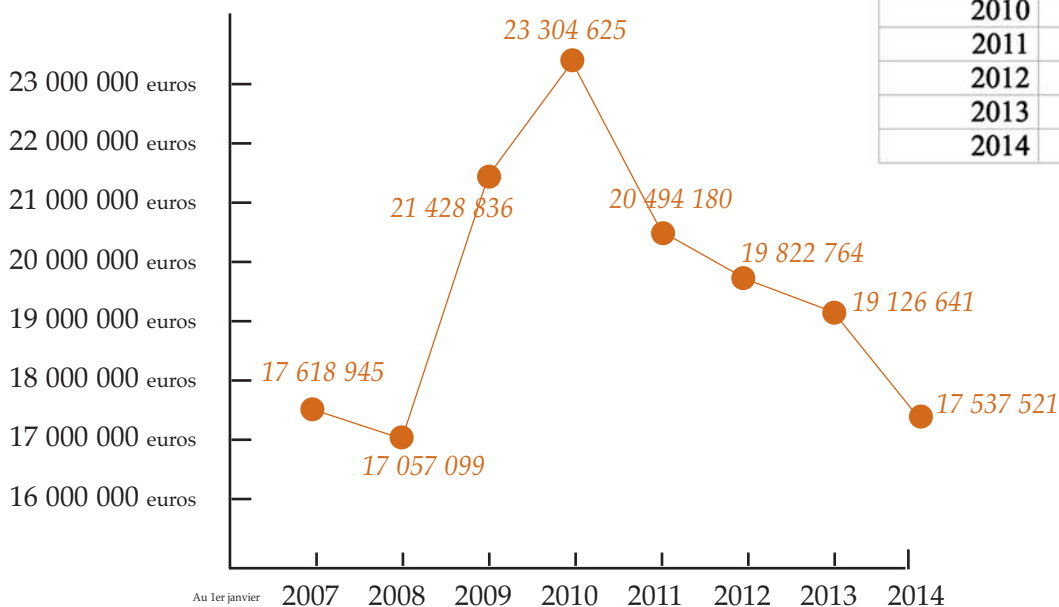


RECETTES DE FONCTIONNEMENT



CHARGES DE FONCTIONNEMENT PAR CHAPITRE

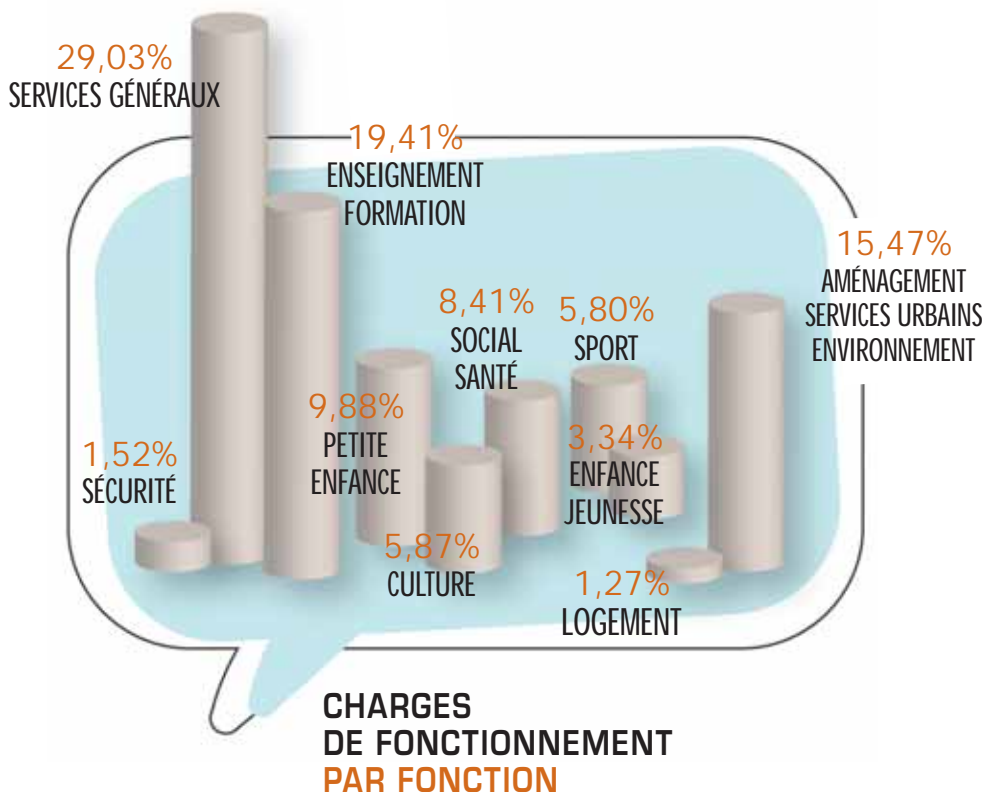
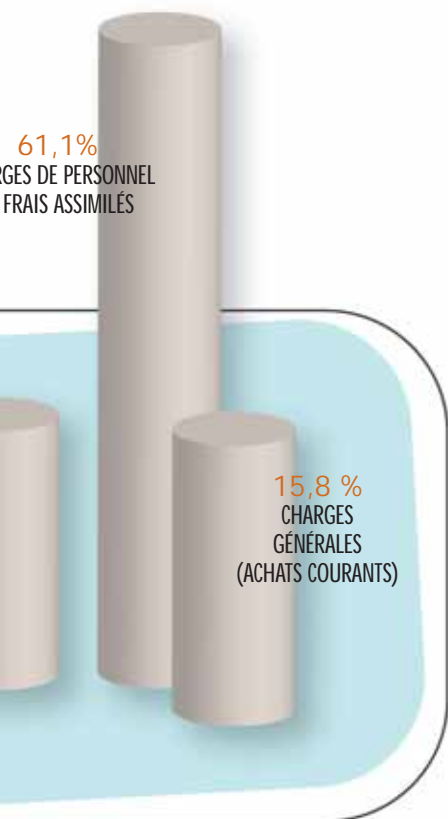
### Capital restant dû de la dette de Pont-de-Claix



### Un effort considérable pour moins et mieux dépenser

	INFORMATION	CABINET
2008	155 600	62000
2009	189 300	28000
2010	182 300	26200
2011	149 800	20600
2012	78 300	14100
2013	71 100	13600
2014	55 000	8900





5 023 565 euros

## Une politique d'investissement

Maintenir les investissements courants, l'entretien du patrimoine en améliorant notamment le bilan énergétique des bâtiments publics et continuer à améliorer le cadre de vie de la ville.

### Valorisation du patrimoine

Étude et terrain de jeu école élémentaire Jean Moulin	40 000
Menuiseries école maternelle Olympiades	30000
Étanchéité crèche/maternelle	70 000
Conformité et sécurité écoles	60 000
Ehpad : réseau d'eau	120 000
Etude rénovation CCAS Irène Joliot-Curie	50 000
Étanchéité restaurant central	45 000
Bâtiments sportifs (dont peinture dojo)	70 000
Accessibilité des bâtiments	10 000
conformité, sécurité, amélioration thermique, bâti public	440 000
Parc privé	15 000
Brigade motorisée	20 000

### Autres programmes

Oeuvres d'art et design urbain	10 000
Mobilier, outillage, véhicules, informatique	393 515
Études diverses	60 000
Projet urbain PLU (7600 euros) Opération 120 Toises (159 000 euros) Etudes et marchés travaux Aménagement urbain multisites (130 000 euros)	365 000
Réserves foncières	1 000 000
Maison des associations et de l'économie sociale et solidaire (extérieurs, logement...)	95 000
Voirie (rue du jeu de boules, av. des résistants, pont des 120 Toises...)	380 000
Cimetières	10 000
Jardin solidaires Iles de Mars / Olympiades	45 000
Dotation d'équipement (dont isolation Clos Dominique)	60 150



AMÉNAGEMENT CENTRE VILLE

# Les réalisations 2013

pour faire vivre le projet urbain



AMÉNAGEMENT EXTÉRIEURS ILES DE MARS OLYMPIADES



CHÂTEAU D'EAU



MAISON DES ASSOCIATIONS ET DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE





# Prolongement du tram A : une nouvelle vision de Pont de Claix

**L**e syndicat mixte des transports en commun (SMTC), présidé aujourd'hui par Michel Issindou, député de l'Isère conçoit, finance, construit et organise le réseau de transport bus et tram sur l'ensemble du territoire des communes de la Métro depuis maintenant 40 ans. En 2012 et à l'issue de deux années d'études, le SMTC s'engageait en vue du prolongement de la ligne A du tram jusqu'à Flottibulle dans une phase de concertation. Elle s'est déroulée en mars et avril dernier : de nombreuses remarques ont été formulées, soulignant un très grand intérêt pour ce projet. Il s'agit pour le syndicat intercommunal de répondre à une demande en mobilité croissante des habitants des villes à proximité (140 000 déplacements/jours), de favoriser davantage l'utilisation des transports en commun sur l'agglomération grenobloise (dans le secteur, les transports en commun ne représentent que 10 % de ces 140 000 déplacements) et d'améliorer le maillage sur l'agglomération grenobloise.

## Une nouvelle centralité urbaine au nord de la commune

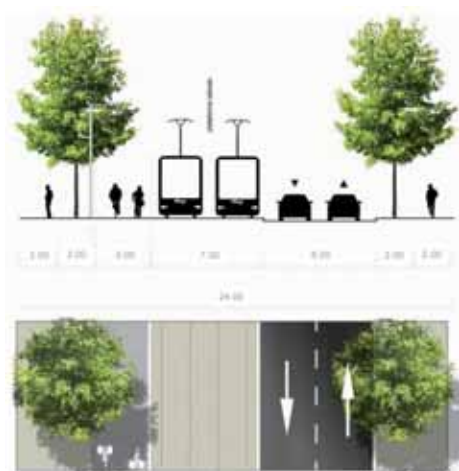
Pour les élus pontois qui l'ont porté, le prolongement de la ligne du tram jusqu'à Flottibulle s'inscrit dans la perspective du Plan local d'urbanisme (PLU) et dans le projet urbain qui l'accompagne : pôle culturel, de détente et de loisirs autour du centre aquatique et de la future Cité des arts et des sciences qui se développera sur le site des Moulins de Villancourt, émergence d'un nouveau quartier "gare" avec activités tertiaires, habitat, commerces, services (santé notamment)... et valorisation des rives de l'avenue Charles De Gaulle par une amélioration des espaces publics, la redynamisation de l'offre commerciale et la création de nouveaux liens avec le quartier Grand Galet. La région Rhône Alpes va étudier avec ses partenaires courant 2014 le repositionnement de la gare TER sur le secteur de Flottibulle qui deviendra ainsi un pôle d'échanges.

## Extension Tram + projet urbain pour Pont de Claix + pôle d'échanges multimodal = contrat d'axe 2014/2015

Lors du comité de pilotage "projet urbanisme et transport autour de l'extension de la ligne A à Pont de Claix - Flottibulle" du 2 décembre dernier et à l'issue du bilan de la concertation, le choix d'implantation des rails et arrêts du tram sur le côté de la chaussée (plutôt qu'au milieu) a été retenu et le terminus a été positionné le long de l'avenue Charles De Gaulle, en prise directe avec la future gare. Le coût global de l'opération s'élève à 30 millions d'euros et les travaux sont prévus pour démarrer à la suite de l'enquête publique qui portera sur l'avant-projet, courant 2016. Le projet a été validé par le Comité syndical du SMTC le 16 décembre dernier ●



Le choix s'est porté sur un terminus de la ligne A positionné avenue Charles De Gaulle



Le gabarit retenu prévoit la circulation des véhicules sur 2x1 voies et la plateforme du tram sécurise piétons et cyclistes. Ce n'est pas un gabarit minimum de 19 mètres mais celui de 24 mètres qui a été choisi pour valoriser les déplacements doux et l'espace public.

## JARDINS PARTAGÉS : N'HÉSITEZ PAS À PRENDRE VOTRE PART



**D**ans le cadre des Ateliers Publics Urbains Îles de Mars/Olympiades, il a été décidé de créer des jardins en pied d'immeubles. Suite à une large concertation sur l'ensemble du territoire concerné, l'emplacement retenu se situe à la jonction des deux groupes d'habitat SDH/OPAC38 sur un espace de 630 m<sup>2</sup>.

Le jardin partagé en pied d'immeuble a été co-construit en 2012 avec les habitants des quartiers concernés (Îles de Mars et Olympiades), les enfants des écoles, le péricolaire, l'association Alfa3a, en partenariat avec l'association Brin d'Grelinette dans le cadre de la rénovation urbaine du quartier Îles de Mars/Olympiades. Contrairement aux jardins familiaux dans lesquels la pratique individuelle conduit au développement d'une solidarité collective, pour les jardins en pieds d'immeuble la volonté d'intégrer une dynamique collective serait le postulat de départ (entretien de l'espace convivial et des parcelles cultivées collectivement, prise de décision collective, etc...) ●

Pour tout renseignement :  
centre social Irène Joliot Curie,  
av. Antoine Girard, 04 76 29 86 40  
ou Maison de l'Habitant, av. des Îles de Mars,  
04 76 29 86 29

+ [www.ville-pontdeclaix.fr](http://www.ville-pontdeclaix.fr)

### NUIT DE L'ORIENTATION

Rencontres entre les jeunes et des professionnels organisée par la Chambre de commerce et d'industrie de Grenoble : pour découvrir de métiers délaissés, répondre aux besoins économiques de demain et aux préoccupations d'avenir des collégiens et lycéens. Vendredi 21 février, de 17h à 23h, à la CCI 1 place A. Malraux à Grenoble. Pour tout savoir : [www.nuitdelorientation.grenoble.cci.fr](http://www.nuitdelorientation.grenoble.cci.fr)

### NOUVEAU

Stéphane Kaczorowski, ostéopathe diplômé 2012 d'ISOstéo Lyon exerce au sein du cabinet situé au 37 cours Saint André. Consultation sur rendez-vous toute la semaine. Tél : 06 79 33 49 43

## L'OMS SUR TOUS LES FRONTS



Une équipe de dynamiques bénévoles, soudée autour de son président Christian Robillard, fiers d'avoir organisé avec succès le Téléthon 2013

De vide-greniers en thés dansant, d'exposition de photos (Les femmes et le sport ; 50 ans de sport à Pont de Claix...) en Trophées des sports, de challenges sportifs en soirées musicales ou sortie à la journée pour les enfants, impossible de bouger dans Pont de Claix sans rencontrer la dynamique équipe de l'office municipal des sports. Les derniers événements en date, et non des moindres ont été l'organisation du Téléthon le samedi 7 décembre au



Les enfants des écoles avaient appris une chanson pour le Téléthon avec leur enseignant de musique (du CRI Jean Wiener) Stéphane Maulllet

### SOLIDARITE

Pour venir en aide aux victimes du Typhon Haiyan qui a frappé les Philippines le 8 novembre dernier provoquant des dégâts très importants et des milliers de victimes, le conseil Municipal a décidé le versement d'une subvention exceptionnelle de 500 euros versée au Fonds de Concours du Ministère des Affaires Étrangères et Européennes.

foyer municipal et... le dépôt d'une gerbe le 21 décembre sur la place Nelson Mandela en hommage au grand homme disparu récemment. En effet, au-delà de sa stricte fonction de fédérateur du mouvement sportif local, impliqué dans la vie sportive de la commune, l'équipe de l'OMS a conscience qu'il faut encore plus de solidarité : " Il est évident que dans le contexte de morosité ambiante, dû en grande partie à la situation économique dégradée, le mouvement associatif est un élément amortisseur des difficultés rencontrées" explique le président Christian Robillard, quant au "symbole planétaire de la lutte pour la liberté et la paix" qu'a été le dirigeant sud-africain, L'OMS explique que "les valeurs qu'il a su porter concernent directement le mouvement sportif". Quoi qu'il en soit, moteur de compétition ou de solidarité, l'OMS fait à chaque fois carton plein, et c'est bien grâce aux associations comme en témoigne le succès du Téléthon version 2013 qui sans discontinuer, de 10 heures à 22 heures les a vues se succéder devant le public pontois. Il a rapporté 2800 euros et 12 centimes... même les petits ont donné !



Après la décision de reporter à la rentrée 2014 l'application de la réforme des rythmes scolaires dans les écoles de Pont de Claix, un travail de concertation a été conduit auprès des parents, des enseignants et des associations pour mettre au point les modalités de fonctionnement ; les conclusions sont les suivantes : accueil périscolaire dès 7h30 jusqu'à 8h30, coupure de 11h45 à 13h45 (11h30 le mercredi), reprise de la classe à 13h45 jusqu'à 15h45 (sauf le mercredi). Puis, jusqu'à 16h30 : goûter et activités diverses en autonomie, et jusqu'à 18 heures : centre de loisirs. Les parents peuvent récupérer leurs enfants à partir de 16h30 en maternelle et à partir de 17h30 en élémentaire. Nous reviendrons prochainement dans le détail sur les conditions de la mise en œuvre de la réforme à Pont de Claix.

## EMPLOIS D'AVENIR : ILS SONT BIEN LÀ

**I**ls sont trois, deux filles un garçon, âgés de 21 et 24 ans qui, durant les 3 années à venir, réaliseront dans les services de la ville de Pont de Claix leur première expérience professionnelle. C'est aussi une deuxième chance d'acquiescer une qualification : " *C'est une vraie opportunité, explique Kathleen, qui va me permettre d'avancer dans mon métier* " ; jeune pontoise de 21 ans elle a toujours habité dans le quartier Grand Galet : collègue du Moucherotte puis, 3e insertion aux Îles de Mars ; À 16 ans elle compte à son actif plusieurs expériences, dans la vente, la restauration, mais rien de stable... sauf la mission locale. Le jour où elle découvre les métiers de la petite enfance - " j'adore partager des activités avec les tout-petits " dit-elle elle passe son Certificat d'aptitude professionnelle (CAP) qui lui donne un premier niveau de qualification dans la branche qu'elle s'est choisie. Mais pas de travail. Le dispositif " emploi d'avenir " est financé par l'État jusqu'à 75 % d'un smic brut. La

ville de Pont de Claix lorsqu'elle s'est inscrite dans ce dispositif l'a fait tout naturellement par le truchement de sa mission locale : une porte s'est ouverte pour Kathleen, Céline, et Arnaud : la première est accueillie au multi-accueil Jean Moulin, Céline est à la cuisine centrale et Arnaud aux espaces verts. " *J'ai été très bien accueillie, explique Kathleen, il y a une grande solidarité dans l'équipe entre les éducatrices de jeunes enfants (EJE) et les auxiliaires de puériculture, j'ai tout de suite été mise à l'aise, ça motive* ". Motivée, elle l'est, pour mettre à profit l'opportunité qui s'est offerte à elle : même si cela n'était pas gagné d'avance, il y avait plusieurs postulants sur le poste et elle a été retenue à l'issue d'un jury ; Kathleen va suivre une formation et a l'intention de passer le concours d'auxiliaire de puéricultrice ; c'est une des vocations principales du dispositif que d'offrir la possibilité d'acquiescer des compétences ou une qualification reconnue, gage d'une insertion professionnelle durable ●



Le préfet de l'Isère Richard Samuel est venu à Pont de Claix sceller l'engagement de la ville, représentée par son maire, dans le dispositif gouvernemental des emplois d'avenir avec les trois jeunes gens Arnaud, Céline et Kathleen, ici également entourés par leurs tuteurs et le président de la mission locale Hocine Mahmane. A ce jour, 9 jeunes Pontois ont été recrutés en Emploi d'Avenir à Pont de Claix ou dans l'agglomération.

### VOYAGE ET CULTURE

Propose deux conférences animées par Pierre Roy : la Namibie (le mardi 14 janvier), Le Tadjikistan et l'Ouzbékistan (le mardi 4 février), à 18 heures à la Maison de l'Habitant, av. des Îles de Mars. Renseignements : 04 76 71 59 14

### CDOSI ET VILLE

Dans le cadre de sa politique d'aide au développement de la vie associative, la ville de Pont de Claix a signé une convention avec le Comité départemental Olympique et Sportif de l'Isère (CDOSI) qui œuvre au niveau départemental pour la promotion de la pratique sportive et des valeurs qui s'y rattachent, le soutien aux dirigeants associatifs et l'accompagnement à la professionnalisation du secteur.

### TRAME VERTE ET BLEUE RHÔNE-ALPES

Élaborée au niveau régional, le schéma de cohérence écologique (SRCE) dont le but est de préserver ou de restaurer les conditions environnementales nécessaires aux espèces animales et végétales pour se déplacer et accomplir leurs cycles de vie est soumis à enquête publique. Le commissaire enquêteur tient une permanence le 27 janvier de 9 heures à 12 heures en préfecture, tous les documents peuvent être consultés sur [www.rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr](http://www.rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr) ou [www.rhone-alpes.fr](http://www.rhone-alpes.fr) (rubrique biodiversité).

## SAUVETEURS SECOURISTES PONTOIS : TOUJOURS LÀ !

**V**oilà plus de 50 ans qu'il ne se passe rien sans eux à Pont de Claix. Pourtant lors du critérium du Dauphiné ou encore du forum des associations ils sont apparus changés... Ils adoptent désormais une nouvelle tenue fédérale bleue et jaune. Elle marque la volonté de créer une tenue commune à toutes les associations de sauveteurs secouristes affiliées à la Fédération Française de Sauvetage et de Secourisme tout en respectant le cahier des charges de l'agrément de sécurité civile. L'association des sauveteurs secouristes pontois (ASSP) intervient à deux niveaux : les Dispositifs Prévisionnels de Secours (DPS) et la formation. Sur les D.P.S, les secouristes mettent à la disposition du public leurs compétences et leurs matériels lors de manifestations sportives (rallye, rugby...) ou culturelles (concerts, festivals...).

En septembre dernier ils étaient présents pendant 4 jours à Toulon pour la "Regatta Voiles de légendes" : un événement d'envergure qui a drainé plus d'un million de spectateurs venus admirer les plus grands



voiliers du monde. Pour assurer la sécurité du public, un dispositif de grande ampleur a été mis en place. Sa réalisation a été confiée à la fédération et a mobilisé 160 secouristes. Cinq secouristes Pontois emmenés par leur président ont participé à la tenue des postes de secours. Quant à la partie formation, elle joue un rôle primordial pour augmenter les effectifs des secouristes actifs. La formation de base (PSC1), est ouverte à tous dès l'âge de 10 ans et ne demande que 8 heures de temps, des sessions de formations sont organisées régulièrement ●

**Renseignements :**  
 Sauveteurs  
 Secouristes Pontois  
 21 av. du Maquis de l'Oisans  
 04 76 98 65 62  
 secouristes.pontois@wanadoo.fr  
 Permanences tous  
 les mardis, de 18h à 20h

## ÉLECTIONS : DEUX EN UNE

**Les 23 et 30 mars prochains auront lieu à Pont de Claix comme dans les 36 681 autres communes de France les élections municipales. 33 conseiller(e)s (chacune des listes en présence est composée de 33 noms) seront ainsi désignés au suffrage universel et présideront pendant 6 ans aux destinées de la commune.**

Le scrutin est dit proportionnel avec prime à la majorité. Il est possible qu'une liste obtienne au soir du 23 mars la majorité absolue (50 % des voix plus 1), 17 sièges sur 33 sont alors affectés aux 17 premiers noms de la liste, le reste est réparti à la proportionnelle et à la plus forte moyenne entre les suivants de la liste majoritaire et les premiers des listes minoritaires qui ont obtenu plus de 5 % ; un deuxième tour a lieu en l'absence de majorité absolue au premier et seules les listes ayant obtenu plus de 10 % des voix sont autorisées à s'y présenter (d'où parfois, fusion de listes entre les deux tours). **Le conseil municipal** représente les habitants et règle par délibération les affaires de la commune. Plus petite entité administrative, lieu de l'administration de proximité (état civil, orga-

nisation des élections, entretien de la voirie communale, protection de l'ordre public local), la commune exerce ses compétences dans différents domaines : urbanisme, sanitaire et social, enseignement, culturel, sportif et loisirs...

### Conseillers municipaux, communautaires et bientôt métropolitains

Pour la première fois en 2014, les électeurs vont aussi désigner à l'aide d'un seul bulletin de vote leurs conseillers municipaux et leurs conseillers communautaires c'est-à-dire les représentants de la commune au conseil de la communauté d'agglomération La Métro, jusqu'ici élus par le seul conseil municipal. Nul ne peut donc être conseiller communautaire s'il n'est élu conseiller municipal. Le conseil communautaire d'avril 2014 comptera 49 communes et 124 élus dont 3 représentant Pont de Claix. La récente fusion des communautés de communes du balcon sud de Chartreuse et du sud grenoblois avec La Métro est la première étape du projet de Métropole\* qui devrait voir le jour en 2015 : elle pourrait alors se voir déléguer des com-

pétences de l'État, de la Région et du Département en plus de celles récupérées auprès des communes et le renfort de celles qu'elle exerce déjà. De même, la loi repousse à 2015 la tenue des élections départementales et régionales initialement prévues en mars 2014 le calendrier électoral étant déjà occupé en 2014 par les 3 élections municipales, européennes et sénatoriales

### EN CHIFFRES

Liste "chabada" ou 1 homme et 1 femme :

L'alternance de la parité est imposée par la loi

- 33 sièges au conseil municipal à Pont de Claix
- 6 668 pontois inscrits sur les listes électorales en décembre 2013

### 7 BUREAUX DE VOTE

- Bureau 1 : École Jules Verne - 10 rue Benoit Jay
- Bureau 2 : Groupe Scolaire Villancourt - avenue Victor Hugo
- Bureau 3 : Groupe Scolaire Jean-Moulin - rue Docteur Valois
- Bureau 4 : Groupe Scolaire Îles de Mars - rue Mozart
- Bureau 5 : École Maternelle du Coteau (ex : « du Centre ») - avenue des Résistants
- Bureau 6 : École Maternelle des 120 Toises rue du 19 mars 1962
- Bureau 7 : École Maternelle des Olympiades avenue Victor Hugo

\*Le statut de métropole a été créé par la loi de réforme des collectivités territoriales du 16 décembre 2010. Nouvelle catégorie d'établissement public de coopération intercommunale, (EPCI) la métropole s'adresse aux communes qui forment un ensemble d'un seul tenant et comptant plus de 500 000 habitants.



## LES ASSOCIATIONS : ELLES PEUVENT AUSSI RÉPONDRE À VOS BESOINS

L'ADF 38 est une association prestataire de services pour les familles avec au moins un enfant de moins de 16 ans à charge (allocataire de la CAF) : grossesse, naissance, séparation de parents, maladie, hospitalisation, décès d'un parent ou d'un enfant... Certains moments de la vie conduisent à gérer des situations plus ou moins difficiles pour lesquelles une aide familiale peut permettre de faciliter le quotidien. Sous la forme de travaux ménagers, entretien du linge, course de proximité, préparation des repas, soin au nourrisson, prise en charge des enfants, soutien éducatif... L'ADF38 propose un personnel d'intervention professionnel et qualifié qui a la particularité de s'adapter très rapidement aux situations. Sur demande de la famille un diagnostic sera réalisé qui permettra de définir le mode ainsi que le rythme d'intervention le plus adapté. La CAF prendra en charge une partie du coût des personnels qui interviendront.

ADF 38, située 7 avenue Paul Cocat  
à Grenoble – tél : 04 76 33 66 33  
accueiladf38@orange.fr

La Fourmi a pignon sur rue à Pont de Claix, non plus au 19 de la place du 8 mai 1945 mais au 17. Depuis près de 20 ans, l'association met en relation ses salariés avec ses clients. L'association est l'employeur des premiers dont elle se charge de favoriser le retour à l'emploi et qu'elle gère administrativement à ce niveau, libérant les seconds de toute la paperasserie liée précisément au statut d'employeur, mais pas seulement puisque les clients (particuliers, entreprises, collectivités, associations...) pourront également bénéficier d'un crédit d'impôt en faisant appel à ses services pour la réalisation de travaux de ménage, de jardinage, bricolage, de garde d'enfants, petits déménagements, livraisons... ;

Pour renseigner sur son activité  
La Fourmi s'est dotée d'un nouveau  
site internet : [www.lafourmi.asso.fr](http://www.lafourmi.asso.fr)

*La fourmi : Avec son  
nouveau logo, la  
fourmi vous rend la  
vie plus pimpante !*



## ET UNE TROISIÈME ÉLECTION EN 2014

Les élections européennes se tiendront le 25 mai prochain en France. Durant la même semaine, 500 millions d'Européens sont appelés à choisir leurs représentants qui siégeront au Parlement européen (PE) l'organe parlementaire de l'Union européenne. Il est co-législateur avec le Conseil de l'Union européenne. Le territoire français est découpé en 8 circonscriptions qui auront à désigner leurs représentants : 7 interrégionales (le sud-est en est une) et 1 pour l'outre-mer. Les députés européens sont élus au suffrage universel pour 5 ans. Le parlement se réunit à Strasbourg en séance plénière, les commissions se tiennent à Bruxelles et le secrétariat général du parlement est installé à Luxembourg.

A VOTRE  
SERVICE



### Mairie

[www.ville-pontdeclaix.fr](http://www.ville-pontdeclaix.fr)  
Place du 8 mai 1945  
04 76 29 80 00

### Etat civil, passeports biométriques

Lundi au vendredi  
8h30-12h et 13h30-17h  
Samedi : 9h -12h  
Place de la scierie  
04 76 29 80 02

### Police municipale

04 76 29 86 10

### PIMMS 12 av. C. de Gaulle

04 38 92 10 33

### Centre communal d'action sociale (CCAS)

27 av. Antoine Girard,  
04 76 29 80 20

### Centre social Irène Joliot Curie,

04 76 29 86 40

### Centre social Jean Moulin

04 76 29 86 60

### Maison pour l'emploi

Place Winsen Luhe  
04 76 29 86 20

### L'Escale

04 76 29 86 90

### Maison de l'Habitant

av. des Iles de Mars,  
04 76 29 86 29

### Centre de planification et d'éducation familiale

04 76 29 86 50

### Petite enfance

La Ronde des Couleurs  
04 76 29 80 24

### Restaurants scolaires périscolaire / vacances

04 76 29 80 65

### Bibliothèque

04 76 29 80 95

Flottibulle 04 76 29 86 00

### Résidence et service personnes âgées

04 76 29 86 70

### Service maintien à domicile et Le FIL

04 76 29 80 22

### Déchetterie de Pont de Claix

43 av. du Maquis de l'Oisans  
04 76 40 39 43

lundi, mercredi,  
jeudi, vendredi, samedi :  
8h30 - 11h30  
et 14h - 17h30

mardi : 14h - 17h30

Pour toutes vos questions sur le tri, la collecte des déchets ménagers et les déchetteries de l'agglomération grenobloise  
Numéro vert : 0800 50 00 27  
[www.la-metro.org](http://www.la-metro.org)

### Service collecte, Déchetterie et tri sélectif Groupement SUD Métro

04 76 33 16 63

### PERMANENCES ASSOCIATIVES

#### Confédération nationale du logement (CNL)

Défense des locataires, des propriétaires occupants, des consommateurs  
le 2ème lundi du mois de 10h30-12h à la Maison de l'Habitant

#### Aide information aux Victimes (AIV)

[aiv.grenoble@wanadoo.fr](mailto:aiv.grenoble@wanadoo.fr)  
Information sur les droits des victimes et accompagnement dans leurs démarches  
centre social Irène Joliot Curie, 1ers et 3èmes mercredis de 9h à 11h15.  
Prendre rdv au 04 76 29 80 62.

#### ADATE

(Association dauphinoise pour l'accueil des travailleurs étrangers)  
[adate@adate.org](mailto:adate@adate.org) - [www.adate.org](http://www.adate.org)  
Vendredi 9h30-11h30, centre social Irène Joliot Curie, sur rendez-vous.  
Tél. : 04 76 29 86 40

### PERMANENCES CONSEILS

#### Conciliateur-médiateur

Permanences en mairie les 1ers et 4èmes vendredis de 9h30 à 12h.  
Prendre rdv au 04 76 29 80 62.

#### Avocat-conseil

Permanences à la bibliothèque les 1ers et 3èmes samedis de 9h à 12h.  
Réservé aux Pontois.  
Prendre rdv au 04 76 29 80 62.

#### Architecte-conseil

Permanence au service Urbanisme  
Se renseigner au 04 76 29 80 55.

### PERMANENCES DES ÉLUS

2 conseillers municipaux ont été délégués par le maire et le conseil municipal pour recevoir les habitants et leurs suggestions. Ils reçoivent sur rendez-vous :

Alain Soler -  
06 76 51 15 65  
Maurice Alphonse -  
06 76 51 48 73

Le maire, Christophe Ferrari, reçoit sur rendez-vous au 04 76 29 80 80 ou sur demande écrite.

EXPOSITION >

## Il trempe son pinceau dans les couleurs de son coeur.

Jo Manno, artiste grenoblois travaille sur toile ou papyrus, mélange le sable à la peinture, une technique qui lui permet de "travailler les reliefs et de décliner de subtiles nuances". On l'aura compris l'artiste autodidacte (qui a passé 6 années à l'école des Beaux-arts de Grenoble parallèlement à son activité professionnelle) invite au voyage au long cours de son imagination, dans un univers d'abstraction où couleurs et matières sont reines.

### Vers la lumière et l'émotion

Empreintes d'une forte émotion, ses dernières réalisations nous font voyager et découvrir les mystères des hiéroglyphes et la magie de Venise : « *Mes toiles me ramènent inéluctablement à mes origines. Je donne au travers de mes créations un espace d'émotions qui permet à chacun de s'autoriser le rêve* ». Il mélange les influences riches et variées du Levant et du Couchant pour une union symbolique sur la toile. Libre à chacun d'embarquer pour ce voyage au pays de l'imaginaire présenté dans le très beau hall de la Maison des associations et de l'économie sociale et solidaire.



Couleurs d'Italie

### Exposition des peintures de Jo Manno

Du lundi 20 janvier au samedi 1er février  
 Dans le hall d'exposition de la Maison des associations et de l'économie sociale et solidaire.  
 Av. du Maquis de l'Oisans, entrée libre, ouverture au public du lundi au vendredi de 13h30 à 17h  
 Tél. : 04 76 29 80 44



## EXPOSITION > Musique pour l'oeil

Petites lunettes rondes en surplomb d'une barbe blanchie, éternelle écharpe rouge autour du cou... ce n'est pas le Père Noël mais le peintre Mad qui nous revient avec une nouvelle fournée de couleurs sur toiles, aux Moulins de Villancourt, un lieu qu'il connaît bien pour y avoir guidé vers l'art de nombreux visiteurs.

Dans les années 80 sa rupture est radicale avec ce qu'on attend des peintres et de la peinture, il est militant actif du Comité régional pour l'art contemporain, le Crac ; c'est aussi tout entier qu'il s'engage de 1990 à 2007 dans le groupe Radical (justement !) avec Orepiuk que les pontois connaissent bien puisqu'à deux reprises ce dernier a organisé pour le compte de la ville la biennale d'art non objectif de Pont de Claix qui a connu en 2011 et 2013 un gros succès. Résolument tourné vers l'abstraction, sa peinture est une

recherche, une expérimentation du sensible : on se souvient de son exposition de 2008.

### Exposition des peintures de Mad

Couleurs Mad

Du 15 février au 15 mars  
 Tous les jours de 15h à 18h  
 sauf dimanche et jours fériés  
 Moulins de Villancourt, 83  
 cours st André, entrée libre

"*Montagnes à Mad*" qui rendait un hommage vibrant à la verticalité des montagnes et l'horizontalité de la ligne de fuite "territoire abstrait". Avec "*Couleurs Mad*" l'artiste, nous dit Jean Pierre Chambon, "développe une nouvelle exploration des possibilités du vocabulaire chromatique et géométrique de base. Les séries qu'il présente mettent en jeu une dynamique : en vertu de permutations rythmiques, les couleurs semblent, d'un tableau à l'autre, entraînées dans un mouvement spiral. On suit là comme le déploiement d'une partition jouant à la perfection une musique pour l'œil, dont la note finale est évidemment le rouge. Mais, parce qu'il se permet toujours quelque fantaisie et qu'il lui plaît de déroger aux rigueurs de la règle, Mad propose, en marge de ces ensembles impeccables, d'autres adaptations : l'utilisation comme supports de bouts de bois et de palissades. Ce recours à des éléments plus primitifs peut aussi être interprété comme un moyen d'accéder à un art autrement concret."



**ACTIVITES DE L'ESCALE**

**STAGES 11-15 ANS**

**STAGE DE GLISSE DU 10 AU 14 MARS 2014**  
**AU PROGRAMME : SKIS, LUGE, RAQUETTES, CHIEN DE TRAINEAU**

**STAGE MULTIACTIVITÉS DU 5 AU 9 MAI 2014**  
**AU PROGRAMME : VTT, TIR À L'ARC, ESCALADE**

L'ESCALE - 04 76 29 86 90 - PLACE MICHEL COUÉTOUX  
 INSCRIPTIONS TOUS LES JOURS DE 9H À 12H ET DE 13H30 À 17H

**Déjouons ensemble les pièges du web !**

**21 JANV. 2014**

**CONFÉRENCE-DÉBAT TOUT PUBLIC 18h30**

*En présence d'une psychologue de l'école des parents et des éducateurs*

*En introduction, projection du reportage réalisé par les jeunes de l'Escale*

**PONT DE CLAIX**  
**Maison des associations et de l'économie sociale et solidaire**  
 29 av. Maquis de l'Oisans (route de Vizille)

Photo: Communauté de Pont de Claix

**CONSEIL INTERCOMMUNAL DE SÉCURITÉ ET DE PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE**  
[www.ville-pontdeclaix.fr](http://www.ville-pontdeclaix.fr) [www.ville-claix.fr](http://www.ville-claix.fr)

**THÉÂTRE COCCINELLE**

**LES CLOWNS RIGOLOS - PIROUETTE ET CACAHUETE (SPECTACLE DE CLOWNS)**  
 COMPAGNIE GÉRARD BILLON-TYRARD - 45 MIN. DE 3 À 8 ANS

**MARDI 04, MERCREDI 05, JEUDI 06, VENDREDI 07, DIMANCHE 09 MARS 2014 - SÉANCES : 15H ET 16H30. TARIF : 7,80 €**

**LIEU DES REPRÉSENTATIONS : FOYER MUNICIPAL 23 AVENUE DU MAQUIS DE L'OISANS TEL. 04 76 46 21 71**

**COULEURS MAD**

**EXPOSITION DU 15 FÉVRIER AU 15 MARS 2014**  
 DU LUNDI AU SAMEDI DE 14H À 18H

Visites commentées sur rendez-vous auprès du service culturel  
 tél. : 04 76 29 80 59

Moulins de Villancourt  
 83 cours St-André Limite Pont de Claix / Echirrolles

[www.ville-pontdeclaix.fr](http://www.ville-pontdeclaix.fr)



MARCEL SABATIER EST NÉ EN 1920. SA FAMILLE VIT ALORS RUE DE LA DIGUE, AU PONT DES VANNES. CE PONTOIS PUR JUS A TRAVAILLÉ TOUTE SA VIE CHEZ MAGNAT-SIMON, EN PLEIN CENTRE BOURG.

## Marcel Sabatier

**I**l est entré le 1er août 1935 à l'usine. « C'était facile à l'époque, du travail il y en avait partout. Et puis c'était à côté de chez moi ». L'entreprise Magnat-Simon est alors située « derrière la voûte de la place du 8 mai », à la place des immeubles récents du Centre Bourg. Marcel Sabatier y entre en contrat d'apprentissage pendant deux ans et devient tourneur sur métaux. Il y restera pendant 45 ans. « La boîte faisait tout, il y avait une fonderie, une menuiserie, un atelier d'usinage et un atelier de montage ». L'usine, fondée en 1842 sous le nom d'Ateliers de Constructions de Pont de Claix, produit des turbines pour l'électricité et des pièces pour fabriquer des machines utilisées en papeterie. Magnat-Simon fournit notamment les papeteries de Pont de Claix et Allimand, à Fures, qui fabrique des machines à faire le papier. L'entreprise, familiale, n'emploiera jamais plus de 49 personnes : « à partir de 50 salariés, ça voulait dire mettre en place un CE qui aurait eu accès aux comptes... » Pas de CE donc, mais un syndicat dont Marcel assure la gestion jusqu'à son départ à la retraite en 1980. Entre-temps, il aura connu le Front populaire en 1936 : « on a fait grève un mois. Je gagnais 0,75 francs de l'heure avant la grève, 2 francs après. Et puis on a eu les congés payés ». Pendant la guerre, Marcel refuse

le STO (Service du travail obligatoire). Le 6 janvier 1943, un premier départ pour l'Allemagne est prévu. « J'ai oublié d'y aller, explique un Marcel plein de malice. C'était pas mes idées. Alors je suis monté dans le Vercors, avec ma valise et mes souliers bas. J'étais déserteur. Je n'ai pas travaillé pendant un an ». Le 22 août 1944, il est de retour et assiste

L'entreprise ne paye pas cher mais « il y avait une ambiance, on se connaissait tous ». Les ouvriers ne comptent pas leurs heures : « le travail était très lent, mais il était fait, et bien ». C'est que chaque pièce est réalisée à la main, à l'ancienne. L'usine, faute de se moderniser, coule en 1986, ne pouvant s'aligner sur la concurrence. Aujourd'hui



à la libération de Pont de Claix. Reprend le travail. L'usine possède plusieurs logements place du marché et place de la mairie. Marcel loge avec sa femme, qu'il a épousée en 1951, et son fils Marc, né en 1953, « là où il y a le coiffeur maintenant, à gauche de la voûte ». Marcel Sabatier fréquente Jo Thévier, avec qui il est ami, « même s'il ne m'a jamais embarqué en politique ».

Marcel vit à l'EHPAD de Pont de Claix. Encore vaillant, il passe régulièrement à Beau site « pour voir les femmes jouer aux cartes » ●



## GROUPE MAJORITAIRE

Nous présentons un budget 2014 de continuité. Bien sûr il faut garder de l'humilité. Tout n'est pas achevé, c'est bien naturel. Tout n'est pas parfait, c'est évident. Mais la municipalité actuelle continue à exercer - dans une période difficile - ses missions pour l'intérêt général et pour les Pontois. Un budget sur lequel, il y a un maintien des investissements, du service public, aucun endettement et aucune augmentation des impôts. Oui c'est vrai 2014 sera une année difficile mais ce n'est pas le cas qu'ici. Aujourd'hui, dans cette agglomération,

des communes de droite ou de gauche sont dans une situation bien pire que la notre. Nous avons, dès 2010, compris que nous devions maintenir à tout prix le service public malgré les graves difficultés qui ont pu apparaître, et le développer quand c'est nécessaire. Et nous le faisons. Ce n'est pas aisé. Mais cela se fait, au quotidien, grâce aux décisions des élus, à la direction de la ville et aux agents qui permettent de porter tous les jours une exigence du service public. Le groupe majoritaire, est heureux de présenter ce

budget, dans une situation historiquement contrainte, parce que c'est, encore une fois, un budget qui préserve ce qui est l'essentiel pour les Pontois et qui prépare l'avenir de notre commune, son développement équilibré et son nouveau positionnement au carrefour des 3 suds, comme polarité de la grande agglomération grenobloise. Au nom du groupe de la majorité je vous souhaite une bonne et heureuse année 2014.

Sam TOSCANO, président du groupe de la majorité

## COMMUNISTE ET DIVERS GAUCHE

Le dernier budget de cette mandature a été voté cependant nous avons beaucoup d'interrogations et beaucoup d'inquiétudes sur la possibilité pour notre commune, demain, de faire vivre ses services publics et de répondre aux besoins de la population. La création de Métropole, qui nous est imposée signifie tout d'abord un bouleversement démocratique et un éloignement du citoyen du centre de décisions. Par ailleurs, certaines compétences assumées aujourd'hui par les communes, ou par les communautés d'agglomération qui sont le fruit d'un long travail de collaboration avec nos voisins pour l'intérêt général, lui seront transférées.

Dans la continuité des années précédentes le budget 2014 confirme le maintien de la subvention pour le CCAS, aux associations, les dépenses relatives à l'enfance, à la culture, aux sports et à l'éducation, à l'entretien du patrimoine....Car au-delà des chiffres, c'est de la réalité humaine dont il s'agit

véritablement, mais aussi de la cohésion d'une société frappée par une crise profonde. Il s'agit aussi, souvent, de services et d'agents qui, dans l'exercice de leurs missions, portent la responsabilité de répondre aux besoins de populations parfois très en difficulté. Car la gestion d'un territoire ne trouve sa justesse que dans un rapport étroit avec ceux qui le font vivre.

Le budget est un difficile travail d'équilibriste entre les contraintes financières, qui ne cessent de s'aggraver depuis 2008, la satisfaction des besoins légitimes de la population et le maintien des taux d'impositions, car, de toute évidence, une augmentation de ces taux pèserait trop sur le budget des ménages qui ont déjà vu, pour la plupart, leur pouvoir d'achat sérieusement amputé, notamment par l'augmentation des impôts au niveau national. Malgré ces difficultés, il faut développer et améliorer la qualité du service rendu, grâce à l'engagement des élus et l'in-

vestissement de des agents. Qu'ils en soient chaleureusement remerciés. Nous savons que pour certains membres de l'opposition, le budget de notre commune n'est qu'une succession de colonnes de chiffres qui leur permettent ensuite de distribuer les bons et les mauvais points. Le budget 2014, le dernier de ce mandat, porte la marque des valeurs qui nous animent et qui font de Pont de Claix une ville dynamique, humaine, solidaire et résolument tournée vers l'avenir. Bref, la ville pour tous que nous aimons et que nous continuerons à défendre. Notre groupe a donc voté le budget 2014 proposé par la municipalité estimant qu'il joue autant que faire peut, son rôle de BOUCLIER SOCIAL. Le Groupe communiste et divers gauche vous souhaite à vous, ainsi qu'à toutes les personnes qui vous sont chères une BONNE ANNEE 2014.

Bernadette CEREZA, Dolorès RODRIGUEZ, Mebrok BOUKERSI

## UN AVENIR POUR PONT DE CLAI

L'État « socialiste », - bien qu'ayant fortement augmenté les impôts et les taxes en tous genres - a diminué significativement ses dotations envers les municipalités. Quelques points sont importants. Nous noterons la stabilité du faux des taxes d'habitation et foncières votés par le Conseil Municipal et le maintien des subventions pour le CCAS et les associations au niveau de 2013. La masse salariale est cependant toujours très lourde depuis 2008 et toujours en augmentation, avec plus de 61% du budget de fonctionnement.

Les mesures gouvernementales ne sont pas les seules en cause. Sa diminution est évidente et souhaitable, comme nous l'avons déjà depuis plusieurs années souligné, et ne le sera pas encore pour 2014. Une gestion prévisionnelle de cette diminution doit être envisagée. Elle devient impérative. Et que penser de la modification des rythmes scolaires qui impacte fortement le budget, avec un résultat bénéfique non garanti ?

Comme déjà évoqué ces deux dernières années, la priorité du budget d'investis-

sement doit-être utilisée à l'entretien, les gains énergétiques et la préservation au maximum de notre patrimoine. A noter que, depuis plusieurs années, le tissu industriel pontois s'amenuise et donc aura à terme une incidence certaine sur les futurs budgets, liée aux recettes foncières et à la gestion de l'eau, si aucune mesure significative n'est prise. Les marges de manœuvres sont faibles et ne permettent pas l'amélioration des actions envers les pontois. Nous laisserons les pontois juges des orientations prises

M. DITACROUTE, Conseiller Municipal

## FRONT DE GAUCHE ET CITOYENS

Le projet de budget primitif 2014, présenté par votre majorité, confirme les remarques faites par notre groupe lors du débat d'orientation budgétaire. Les recettes de fonctionnement continuent de s'éroder sous l'effet, d'une part de la baisse des dotations de l'État (moins 10% et plus de 180.000 euros par rapport à 2013) et, d'autre part, d'une stagnation des autres recettes notamment celles provenant de la fiscalité reversée par la Métro. Nous le dénonçons à nouveau avec force, nous sommes en total désaccord avec la politique du gouvernement consistant à baisser les dotations aux collectivités territoriales au nom de la lutte contre les déficits publics. Au Front de Gauche, nous avançons d'autres solutions que celles consistant à toujours faire contribuer les plus modestes tout en exonérant les plus fortunés et les entreprises. Nous proposons, par exemple, la suppression du fameux crédit « compétitivité/emploi », comme la distribution de toute aide aux entreprises sans aucune contrepartie. Cela ne sert qu'à remplir les poches des actionnaires sans créer aucun emploi. Ce sont ainsi, plusieurs dizaines de milliards d'euros, dans le budget de l'État, qui pourraient être mis à disposition des collectivités locales pour le développement d'un service public de qualité.

Les lourdes menaces qui pèsent sur l'avenir de la plate-forme chimique risquent de détériorer encore plus la situation des recettes de la commune dans les années qui viennent. Enfin, les contreparties versées par l'État concernant la réforme des rythmes

scolaires imposée par le gouvernement ne compense pas et loin s'en faut les dépenses engagées (à peine un tiers). Les seules recettes quelque peu dynamiques sont les produits des services. En effet, on s'aperçoit que « Flottibulle » ou le stade Villancourt deviennent de plus en plus des outils de rapport financier que des équipements au service de la population !

Dans ces conditions le budget 2014 est plus que contraint. Vous baissez encore de 2% le chapitre concernant les dépenses de fonctionnement des services dégradant encore la qualité du service rendu à la population. Votre discours consistant à nous répéter sans cesse que vous faites pareil, voire mieux avec moins de moyens ne tient pas et se heurte à l'incompréhension grandissante de nos concitoyens. De plus en plus nombreux, ils nous le disent et parfois avec colère. Tous les secteurs sont impactés : propriété urbaine, politique de la jeunesse, politique associative, entretien du patrimoine, démocratie citoyenne, prévention et sécurité publique, Résidence personnes âgées Joliot-Curie où, semble-t-il, le mécontentement des résidents et des familles grandit fortement.

Avec des moyens qui régressent encore, le personnel communal, dont le malaise perdure, va continuer de souffrir pour accomplir sa mission. L'efficacité et la qualité du service public continueront à s'en trouver affectées. Malgré cela, l'équilibre du budget est précaire, l'excédent de fonctionnement (amortissements compris) ne couvre

toujours pas le remboursement du capital des emprunts. Le financement de l'investissement s'en trouve ainsi fragilisé. Il vous faut continuer à vendre du patrimoine communal pour continuer à investir. Combien de temps cela pourra durer ? Après la Maison des Sociétés, voici venu le tour du Carrefour Mozart en passe d'être acheté, dit-on, par le Conseil Général de l'Isère. Et ensuite, les locaux de l'ex CCAS ?

En 2014, vous ralentissez les opérations lourdes d'investissement mais vous ne pouvez faire autrement faute de moyens. Vous attendez, sans doute, d'avoir passé la prochaine échéance électorale pour remettre en selle vos somptueux projets, telle la Cité des Arts et des Sciences, que la commune ne peut actuellement financer à moins : Soit d'avoir recours au dangereux système de financement « public/privé ».

Soit de bénéficier d'importants financements extérieurs peu probables en ces temps de « disette » budgétaire.

Comme nous l'avons indiqué lors du débat d'orientation budgétaire, notre groupe continuera d'aller à la rencontre de nos concitoyens pour leurs expliquer votre façon de gérer la commune et ses finances et pour élaborer, avec eux, des solutions alternatives dans une démarche d'association et d'éducation populaire visant à incarner les intérêts tous les habitants de Pont de Claix. Avec eux, nous allons travailler, avec conviction et opiniâtreté, pour construire un projet collectif et alternatif porteur d'une volonté commune d'écrire une nouvelle page pour notre ville.

Claude FARGE, Patrick DURAND, Simone TORRES



# Ernest Palamini

## Une figure historique a disparu

**Ernest Palamini, bien connu des Pontois, aest décédé en octobre, à l'âge de 86 ans.**

**N**é à Livet et Gavet, il est arrivé à Pont de Claix en 1968, où il a tenu pendant 20 ans le bureau de tabac sur la place de la mairie, jusqu'à ce que son fils lui succède. Il a aussi investi beaucoup de temps et d'énergie à l'US 2 Ponts, où il a contribué au développement de l'école de rugby. Mais c'est son parcours pendant la guerre qui lui vaut les honneurs : à 17 ans, il prend le maquis. On est en juin 1944, Ernest Palamini participe à la libération de Briançon, avant de s'engager au 11<sup>ème</sup> Bataillon des chasseurs alpins. Blessé en Savoie le 15 décembre 1944 par des éclats d'obus, il aura la jambe amputée. Décoré à maintes reprises (Médaille militaire le 3 juin 1953, Chevalier de la Légion d'honneur le 11 décembre 1953), il porte aussi la Croix de guerre 39-45, la Croix du Combattant volontaire, la Croix du partisan (Maquis de l'Oisans), la Médaille de l'Europe, la Médaille de la Confédération européenne des anciens combattants.

Après la guerre, Ernest Palamini travaille comme buraliste et receveur auxiliaire des impôts à Roussillon. Il se rapproche en 1968 de sa région natale en s'installant à Pont de Claix. Il y prend des responsabilités au sein de l'UMAC (Union mutualiste des anciens combattants) et devient dès 1990 président de la section Maquis de l'Oisans. Il est alors de toutes les commémorations officielles relatives à la seconde guerre mondiale. Sa dernière apparition en tant qu'ancien combattant est d'ailleurs la cérémonie de libération de Pont de Claix, en août dernier.



Sauts de rats	Destinées	Marque de pneus	L'œil de l'URSS	Os plat	Hostile	Face à face (trois mots)
Olé !	Productrice de prunes	Demi tour	Ouvertes	De l'art ou du cochon	Désigne en montant	
Combine le pal et le bûcher						
Cendrier !						
		Aller à Barcelone		Opus		La fin du haricot
Raccourcie				Vus à la télé		Tête de série
Mélange de cris				Attaches		
		Fit le joint				Demi-père
		En trop				Concert tôt
Éclat de rire		Ne pliait pas				
Fait chocolat		Mordantes				
			Le fruit de la paix	Révolte		
				Fut dans la lune		
Comprend tout en raccourci		Fait du joli			À dos d'âne	
Communes					Mauvais plis	
					Émission funeste	
					Prit l'air	
Poisson ou semelle	Fin de verbe		Éclat d'ivoire	On dirait le Sud !		Vaut plus
	Ceint le Nippon			Poème		
		Confirmées				
		Pronom				
Blafard				Se rend à la fin		Il mouille son petit lit
Monte le ton						
			Tas de coupures			

Solution page 2

## Bibliothèque municipale Aragon place Michel Couëtoux / Tél. : 04 76 29 80 95

+ [www.biblio.sitpi.fr](http://www.biblio.sitpi.fr)

BD >

### Ma révérence

Lupano et Rodguen - Delcourt, 2013

Vincent, trentenaire un peu looser en pleine crise de conscience, veut changer de vie. Il imagine un braquage qui changerait son destin. Mais entre le choix d'un partenaire un peu trop folklorique et un incident de parcours inattendu, les choses ne prendront pas vraiment la forme qu'il avait prévue. Au-delà d'une histoire de casse finalement secondaire, ce sont les personnages, et les moments décisifs qu'ils vivent sous nos yeux qui prennent le dessus dans cette bande dessinée.

ROMANS > Roman adulte

### Jumelles

Saskia Sarginson - Marabout, 2013

Elles étaient en tous points identiques, jusqu'à ce que l'impensable les sépare. Isolte et Viola sont jumelles. A l'époque de leur enfance dans le Suffolk, elles étaient inséparables, et indissolublement liées à leur mère, Rose, ancienne hippie réfugiée dans un petit cottage en bord de mer... Aujourd'hui, à Londres, Isolte mène une carrière de journaliste de mode et partage sa vie avec un photographe, apparemment heureuse, tandis que Viola, désespérée, croupit dans un squat, et se bat contre l'anorexie qui la menace

dangereusement... Comment les chemins des deux sœurs ont-ils pu bifurquer à ce point ? A quel moment, et pourquoi ? Un roman prenant à l'écriture sensible, qui retranscrit les éblouissements et l'intensité de l'enfance et de l'adolescence, avec en toile de fond, le mode de vie hippie.

Roman jeunesse

### Sacrifice à la lune

Marcus Sedgwick - Thierry Magnier, 2013

Un roman captivant, envoûtant, dont on ne peut se détacher ! Sacrifice à la lune est un roman sans but ni fin... Où tout s'imbrique, s'entrecroise, se complète. Eric, journaliste, est envoyé sur l'île reculée de Blessed, où circule une légende : les habitants seraient immortels grâce à une fleur étrange et méconnue... Défilent alors les sept vies de Merle et d'Eric qui naissent et renaissent dans différentes époques (de l'antique au futur) sous différentes formes : amants, mère/fils et frère/sœur... « Une histoire romantique et violente, belle et tragique. L'éternité d'un roman peut tenir à quelques instants de perfection. »  
A partir de 14 ans

Album jeunesse

### J'ai attrapé la dyslexie /

Zazie Sazonoff - Actes Sud Junior

Le parcours d'une petite fille qui se prend la tête avec les lettres et des gifles avec les chiffres. Que

se passe-t-il ? Elle a attrapé la dyslexie ! Un album tendre et drôle pour s'amuser avec les mots et ne pas faire de la dyslexie une maladie incurable. A partir de 5 ans

Vous trouverez à la bibliothèque plusieurs livres pour aider les enfants en difficulté de lecture ou dyslexiques, comme la collection La planète des alphas ou *Délie mes mots*.

### Arrivage d'albums des éditions Rue du Monde à la Bibliothèque !

La bibliothèque riche d'un fonds de 107 albums s'est dotée de 70 nouveaux albums pour les petits et les plus grands, de recueils de poésie, comptines, contes, albums historiques, documentaires, livres de cuisine et romans. Rue du monde conçoit des livres pour imaginer et interroger le monde, dont l'enjeu est l'ouverture d'esprit et la tolérance. Les illustrations de ses collections sont vives, colorées, chatoyantes... Laissez-vous transporter !  
Pour toutes les tranches d'âges, des plus petits aux plus grands !

